



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article1529>

Affaires « Air Mauritanie » et « PSI » : Le FNDD défend les détenus et contre-attaque

- Z - Archives - Putsh militaire du 6 août 2008 - Articles et dépêches -



Union des Forces de Progrès



En conférence de presse le mercredi 17 décembre 2008 à 19 heures au siège de l'Alliance Populaire Progressiste (APP), le Front National pour la Défense de la Démocratie (Fndd) est revenu sur les dossiers d'Air Mauritanie, du Programme Spécial d'Intervention (PSI) et d'autres dossiers relatifs à des détenus d'opinion.

« Ceux-là qui ont parlé pour le peuple et qui aujourd'hui se retrouvent dans les geôles au nom d'une justice qui ne dit pas son nom » affirme-t-on au Fndd.

Dans la foulée, les responsables du Front anti-Putsch ont révélé les fortunes du **« Général limogé »**. Tour à tour, MM Yahya Ould Sidi Moustapha, Mohamedou Ould Nagi notamment, pour ne citer que ceux-là, sont revenus longuement sur ce qu'il convient d'appeler **« l'Affaire Air Mauritanie »**.

Ils ont passé au peigne fin les entorses commises par **« la justice politique »** à l'endroit des responsables du Fndd dans le but de déstabiliser ce dernier. Mais, selon les responsables du Fndd, **« la répression et la prison équivalent à plus de détermination »**. **« Non à l'arbitraire ! »**, **« Non à la mascarade des journées de concertation ! »** ou encore **« Une violation des libertés fondamentales et une tentative lâche de déstabiliser le Fndd ! »** sont les slogans qu'on pouvait lire des banderoles dressées lors de la conférence de presse.

Concernant l'affaire Air Mauritanie, la commission chargée du suivi des détenus du Fndd a produit un document dans lequel elle a avancé des arguments relatifs à la gestion de la défunte compagnie Air Mauritanie qui, selon elle, **« a connu de graves difficultés qui ont conduit à sa faillite en 1997 et à la nomination d'un administrateur provisoire au cours du premier semestre de 1998 »**.

La commission s'est déclarée étonnée de l'implication des présidents du conseil d'administration d'air Mauritanie tels que Abdallahi Ould Moctar et Tijani Ben El Houssein car, **« les groupes qu'ils représentent ont augmenté de manière substantielle leur contribution dans la compagnie, notamment au niveau du capital et des crédits fournisseurs »**.

Pour Sidi Mohamed Ould Biyé et Isselmou Ould Khattry, la commission s'interroge aussi sur leur implication dans **« la programmation de la faillite d'Air Mauritanie »**. Le premier ayant été chargé de la **« restructuration et ce avant que la compagnie ne soit privatisée, tandis que le second y est resté deux mois seulement avant que le Gouvernement ne décide qu'il n'y avait plus d'autre voie que celle de la liquidation »**, défend la commission.

S'agissant de Moustapha Ould Hamoud et Yahya Ould Ahmed Waghf, la commission indique : **« il suffit de suivre les efforts qui ont été réalisés au cours de leurs gestions, les mesures prises par eux, pour se rendre compte qu'Air Mauritanie était devenue une véritable compagnie de dimension régionale, desservant plusieurs capitales africaines et assurant plusieurs liaisons hebdomadaires sur Paris »**.

A priori, la commission chargée du suivi des détenus politiques s'est aussi interrogée sur la motivation réelle de l'Etat dans cette affaire où il ne détient **« que 11% du capital de la compagnie Air Mauritanie »**. Pour le Fndd, **« l'Etat peut-il être plus préoccupé de la pérennité de la société que ceux qui y ont investi beaucoup de moyens ? Si l'Etat avait un intérêt particulier et hautement stratégique pour cette compagnie, pourquoi s'en est-il séparé au cours de l'année 2000 ? »** s'interroge la commission.

Dans l'argumentaire de la commission, il a été fait allusion au mariage entre la défunte compagnie continentale Air Afrique et Air Mauritanie entre juin 2000 à janvier 2002 et les différentes péripéties qui ont conduit à la difficile reprise

de la compagnie nationale. Des actions entreprises ont conduit à l'augmentation du capital d'une valeur de 373 millions d'ouguiyas, un endettement bancaire de 578 millions sans compter la contribution des fournisseurs d'exploitation.

Le Fndd a fustigé au cours de la conférence de presse le comportement du Général Ould Abdel Aziz. Paraphrasant le Général qui disait à Rosso qu'il était prêt à libérer Ould Waghf si ce dernier acceptait de manger du riz avarié, les responsables du Front anti-putsch ont lancé à l'endroit du Général : « mangez donc de ce riz périmé et nous vous reconnâtrons, mon Général limogé ... ». Une réponse du berger à la bergère.

Le Fndd a fourni des documents sur la fortune du Général en immobilier notamment au Maroc avec « **6 maisons d'une valeur de 344 millions d'ouguiyas, un terrain en voie de construction à Arafat, une maison d'une valeur de « 50 millions au Ksar en plus d'un marché constitué de plusieurs boutiques »** au même quartier et « **d'une série de Hammams à Nouakchott** » .

Et le Fndd de s'interroger dans son document distribué à la presse : « Le Monsieur propre aurait-il oublié de se laver les mains ? » Aller savoir !

Compte rendu I. Badiane Tahalil Hebdo (Mauritanie)